



## **ENREGISTREMENT**

Changement de la durée de conservation

Le Ministre de l'Environnement décide:

### §1. Le produit biocide:

**Ti-Tox Tablette Anti-Moustiques** est enregistré conformément à l'article 9 ou 10 de l'arrêté royal du 4 avril 2019 relatif à la mise à disposition sur le marché et à l'utilisation des produits biocides.

Cet enregistrement reste valable jusqu'au 31/12/2024. Si, avant cette date, la dernière substance active contribuant à la fonction biocide pour le type de produit pertinent conformément au règlement (UE) nr 528/2012 est approuvée, l'enregistrement n'est alors valable que jusqu'à la date d'approbation de cette substance active.

### §2. Les dispositions imposées par l'article 28, §5 de l'arrêté royal du 4 avril 2019 doivent figurer sur l'étiquette:

Parmi celles-ci, celles reprises ci-dessous seront reproduites telles qu'elles figurent dans l'enregistrement:

- Nom et adresse de la personne physique et morale qui a obtenu l'enregistrement:

ZOBELE HOLDING S.P.A.  
Via Fersina 4  
IT 38100 Trento  
Numéro de téléphone: +39 0461 303700

- Nom commercial du produit: Ti-Tox Tablette Anti-Moustiques
- Numéro d'enregistrement: BE-REG-00123
- Utilisateur enregistré: Uniquement pour le grand public
- But visé par l'emploi du produit:
  - o Insecticide
- Forme sous laquelle le produit est présenté:
  - o VP - produit diffuseur de vapeur
- Emballages enregistrés:

1 boîte contenant 10 plaquettes avec appareil électrique
--



1 boîte contenant 30 plaquettes

- Nom et teneur de chaque principe actif:

Prallethrin (CAS 23031-36-9): 1.2236 %

- Type de produit et usage en vue duquel le produit est enregistré :

18 Insecticides, acaricides et produits utilisés pour lutter contre les autres arthropodes  
Exclusivement enregistré pour un usage intérieur par diffuseur électrique dans une pièce de 30 m<sup>3</sup> sans ventilation et pendant une période d'utilisation de 10 heures.

- Pictogrammes de danger, mention d'avertissement et mentions de danger selon CLP-SGH:

Code Pictogramme	Pictogramme
SGH09	

Mention d'avertissement: Attention

Code H	Description H
H410	Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme

§3. Le contenu du mode d'emploi doit être conforme à ce qui est repris ci-dessous. Toutefois il n'y a pas d'obligation de reprendre toutes les applications.

- Organismes cibles :
  - o *Culex quinquefasciatus*
  - o *Aedes aegypti*
  - o *Aedes albopictus*

§4. Fabricant du produit biocide et fabricant de chaque substance active:

- Fabricant Ti-Tox Tablette Anti-Moustiques:

ZOBELE HOLDING S.P.A., IT

- Fabricant Prallethrin (CAS 23031-36-9):

ENDURA S.P.A., IT



SUMITOMO CHEMICAL (UK) PLC, GB

§5. Conditions particulières imposées à la commercialisation et à l'utilisation du produit:

- L'information visé à l'article 17(1) du Règlement (CE) n° 1272/2008 doit être conforme aux dispositions de l'article 2 de l'AR du 7 septembre 2012.
- La fiche de données de sécurité telle que visée à l'article 31 du Règlement (CE) n° 1907/2006 doit être conforme aux dispositions de l'article 3 de l'AR du 7 septembre 2012.
- L'étiquette, la fiche de données de sécurité et la notice doivent être conformes aux données figurant sur cet enregistrement et tombent sous la responsabilité du détenteur de l'enregistrement.
- L'enregistrement est valable pour autant que les chiffres de vente soient déclarés conformément aux dispositions de l'article 31 de l'AR du 4/04/2019 et que la cotisation annuelle y afférente soit payée conformément à l'article 7 de l'AR du 13/11/2011.
- Pour rappel, la déclaration de votre produit au Centre Antipoisons est obligatoire conformément à l'article 32 de l'AR du 4/04/2019. Pour plus d'information, veuillez consulter le site du Centre Antipoisons ([www.poissoncentre.be](http://www.poissoncentre.be)).
- Conformément à l'article 24 de l'AR du 4/04/2019, le détenteur d'enregistrement est dans l'obligation d'informer le service compétent immédiatement s'il s'avère que le produit biocide contient des substances qui sont officiellement reconnues comme perturbateurs endocriniens par l'ECHA (<https://echa.europa.eu/fr/ed-assessment>; <https://echa.europa.eu/candidate-list-table>; <https://circabc.europa.eu/w/browse/e379dc27-a2cc-46c2-8fbb-46c89d84b73d>).
- Usage exclu: Lieu en contact avec les denrées alimentaires. Ne pas utiliser dans la cuisine ou toute autre pièce de stockage et de préparation de l'alimentation/boisson.
- Sur l'étiquette, la phrase suivante est enregistré : Ti-Tox Tablette Anti-Moustiques est un produit dont l'efficacité insecticide a été démontrée, en climat tempéré, contre les moustiques communs (*Culex quinquefasciatus*), les moustiques tigres (*Aedes albopictus* - vecteurs potentiels de la fièvre jaune) et les moustiques *Aedes aegypti* ( vecteurs potentiels de la dengue, du chikungunya, du virus Zika et de la fièvre jaune).
- Pour le produit existant BENGAL Plaquette Anti-moustiques autorisé au nom du détenteur d'autorisation ZOBELE HOLDING S.P.A. avec le numéro d'autorisation 5318B les délais suivants de liquidation et d'utilisation des stocks sont accordés :
  - o Pour l'élimination ou pour le stockage et la mise sur le marché des stocks existants : juqu'au 12/01/2020.
  - o Pour l'utilisation des stocks existants : juqu'au 12/07/2020.

§6. Classification du produit:

- Classe de danger et catégorie de danger selon CLP-SGH:

Code H	Classe et catégorie
H410	Toxicité chronique (milieu aquatique) - catégorie 1
H400	Toxicité aiguë (milieu aquatique) - catégorie 1



§7. Score du produit:

Conformément aux dispositions de l'article 7, §2 de l'AR du 13/11/2011 fixant les rétributions et cotisations dues au Fonds budgétaire des matières premières et des produits, le score suivant a été attribué au produit biocide en vue des calculs de la cotisation annuelle: 2,0

§8. Conditions particulières à l'usage:

- Circuit: circuit libre

Bruxelles,

Nouvelle autorisation le 25/10/2018

Changement de dénomination commerciale le 12/07/2019

Changement de la durée de conservation le

POUR LE MINISTRE DE L'ENVIRONNEMENT,

Celhoofd cel biociden - Chef de cellule de la cellule biocides  
Lucrece Louis

24/09/2019 16:37:28